
La TRIBUNE du PROGRÈS

Revue officielle de la Société d'Encouragement au Progrès

N °53 Juillet - août - septembre 2014

INITIATIVE - RESPONSABILITÉ - PROGRÈS

C'est n'être bon à rien que n'être bon qu'à soi (Voltaire)
Les devoirs sans les droits, c'est l'esclavagisme
Les droits sans les devoirs c'est l'égoïsme



Pierre Chanoine-Martiel
Président de la S.E.P.

Il y a bientôt douze ans (à l'unanimité moins un voix, par vote secret) j'ai été élu Président de la **Société d'Encouragement au Progrès** alors que je n'étais pas candidat. Nous avons, depuis, œuvré à la réflexion sur **le progrès** dans notre société, poursuivant ainsi l'objet de notre honorable association créée en 1908, quand la France était le phare de l'univers.

Pensant qu'à 2 nous serions plus forts, nous envisagions un rapprochement avec la **Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale** créée en 1801 par Bonaparte, première association reconnue d'utilité publique en 1824.

Ces deux associations ont comme mission commune d'encourager, notamment, les entrepreneurs (en particulier, P.M.E., P.M.I.) et les salariés qui œuvrent pour le **progrès** dans le respect mutuel et la solidarité. Mais nous avons beaucoup d'autres valeurs communes, au delà de l'encouragement, comme marque de fabrique. Nous partageons notamment le souci de **l'éducation** comme priorité nationale et la **nécessité de préserver la mémoire de l'histoire de notre pays** chez les jeunes générations.

C'est la raison pour laquelle le Président de **Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale**, Monsieur Olivier Mousson, a accepté de devenir membre du conseil d'administration de la **Société d'Encouragement au Progrès**, puis Vice-président. Sa nomination devra être confirmée lors de notre prochaine Assemblée générale.

Le 23 octobre prochain, Monsieur **Bernard Mousson, Président d'honneur** de la **Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale**, ainsi que Madame **Christiane Peugeot** recevront la Grande Médaille d'Or 2014 de notre association.

L'Europe a été en « état de manque ». Son organisation et son dynamisme ont besoin de la France

Chères Amies, chers Amis, gardons l'espoir et retrouvons le courage et la confiance qui manquent aujourd'hui à notre cher pays.

Pierre CHANOINE-MARTIEL

SOMMAIRE

P 1 Editorial

P 2 et 3
La Société d'Encouragement
pour l'Industrie Nationale
Olivier MOUSSON

P 4 et 5
La mémoire de l'eau
René GAYRARD

Page 6 à 9
Le tannage des peaux
Pierre Robert CLAVE

Page 10 et 11
Les raisons d'être de la S.E.P.
Pierre CHANOINE-MARTIEL

Page 12
Informations et poésie
François TARD



Olivier MOUSSON

*Conseiller Maître
à la Cour des Comptes*

HEC, docteur d'Etat en sciences économiques, puis professeur affilié à HEC et maître de conférences à "Dauphine", fondateur de plusieurs start-up dans le domaine de la communication, **Olivier Mousson** a choisi le service de l'Etat, tout en restant entrepreneur dans l'âme:

Membre de plusieurs cabinets ministériels, de **Gérard Longuet** au Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur, à celui de **Gilles de Robien** au Ministère de l'Equipement.

Il est nommé à la Cour des comptes en 1994. Il est conseiller maître à la deuxième chambre.

Oliver Mousson poursuit également avec passion son engagement en faveur de l'industrie française, comme président de la

*Société
d'Encouragement
Pour
l'Industrie Nationale*

Société **FONDÉE EN 1801** d'encouragement *pour l'industrie nationale*

La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale est une association fondée en 1801 par les trois consuls, **Bonaparte**, **Cambacérès** et **Lebrun**. Reconnue d'utilité publique dès 1824, elle vise à soutenir le développement industriel de la France, à favoriser l'innovation technologique et à valoriser les hommes qui en sont les promoteurs.

Ses objectifs

A l'origine, **La Société d'Encouragement** a été créée pour favoriser l'engagement de la France dans la Révolution industrielle et encourager toutes les formes de création au service de l'intérêt national. Au XIXème siècle elle a apporté une contribution directe au développement économique de la France, dans les domaines allant des premiers réseaux de chemins de fer à la création des premières infrastructures de production et de distribution d'énergie. Son action a été déterminante en matière de brevets et de normalisation. Elle a été le précurseur de l'ANVAR, de l'INPI, d'OSEO et du Laboratoire National d'Essais.

La Société d'Encouragement poursuit aujourd'hui sa mission d'accompagnement des grandes mutations industrielles, économiques et sociales :

- . Assurer la veille technologique et l'intelligence stratégique,
- . Evaluer les évolutions géopolitiques et leurs impacts dans la stratégie industrielle et commerciale,
- . Favoriser le développement et le transfert des connaissances et de savoir-faire innovants,
- . Constituer des réseaux de compétences au service de l'industrie,
- . Valoriser les qualités et les performances de ceux qui ont réellement fait progresser notre industrie et notre économie avec l'attribution chaque année des prix **Chaptal** et **Montgolfier**.

Ses membres

Sur les traces de membres illustres comme : **Jean-Antoine Chaptal**, **Joseph Montgolfier**, **Alexandre Becquerel**, **Louis Pasteur**, **Auguste et Louis Lumière**, **Gustave Eiffel**...

L'association est organisée autour de 8 Comités : Arts Mécaniques, Arts Chimiques, Arts Economiques, Agriculture et Industrie Agro-alimentaires, Commerce et Transports, Constructions et Beaux-arts, Arts Physiques, Arts de la Communication et de la Formation.

Ces comités sont composés de personnalités de l'industrie, de l'économie, de la recherche et de l'université. Ils suivent les innovations dans toutes les branches de l'Industrie et s'attachent à honorer chaque année des entrepreneurs et des chercheurs du monde économique, industriel et commercial.

Ses actions

La Société d'Encouragement dans le cadre de sa mission de valorisation de l'entrepreneuriat remet annuellement les « CHAPTAL » et les « MONTGOLFIER ».

Du nom du premier président de la Société, les « CHAPTAL », consacrent annuellement les personnalités responsables des grandes réussites industrielles, des avancées technologiques majeures, ainsi que de grands serviteurs des branches économiques ou industrielles. Parmi eux, **François Michelin, Serge Dassault, Pierre Bellon, Gérard Mulliez, Jean-Claude Decaux, Jean-Louis Beffa, Paul Ricard, Thierry Peugeot.**

Le nom de Montgolfier, marque à la fois l'idée d'ascension, d'innovation, d'initiative, de persévérance et de courage devant les risques encourus. Les « MONTGOLFIER », du nom de l'un des cofondateurs de la Société, sont précisément destinés à attirer l'attention sur des entrepreneurs et des inventeurs, qui méritent, dans l'intérêt de la France, d'être plus largement connus.

D'autre part, **La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale** organise un programme d'évènements tout au long de l'année : des conférences, des débats et des expositions.

Nos événements sont gratuits et ouverts au public, sur invitation. Notre objectif est de mettre en valeur les nouvelles idées, les pratiques émergentes, les technologies prometteuses et de favoriser le débat critique. Nos événements abordent les grands problèmes contemporains dans les domaines de l'éducation, de la science, de la psychologie, de la technologie et de l'environnement, la conception et les arts, l'économie, la politique et les affaires internationales. Nous souhaitons également, autant que possible, associer art et industrie, c'est pourquoi nous accueillons également des expositions.

La Société d'Encouragement met également son siège à la disposition des entreprises et des associations. L'Hôtel de l'Industrie, un lieu chargé d'Histoire en plein cœur de Paris, est situé 4 place Saint Germain des Prés à Paris, juste en face de l'Abbaye de Saint Germain des Prés. Il a été aménagé au XIX^{ème} siècle pour accueillir les membres éminents de la Société d'Encouragement et également pour exposer des inventions, des objets développés à partir d'avancées scientifiques ou de savoir-faire prometteurs. Premier immeuble éclairé à l'électricité, il a servi à expérimenter des procédés tels que le chauffage à l'air pulsé, puis à la vapeur et c'est dans une des ses salles, que les **frères Lumière** firent leur première projection, acte fondateur en 1895, de l'industrie du cinéma.

Lieu de mémoire, l'Hôtel de l'Industrie garde les archives des projets de plus de 2000 inventeurs, chercheurs, artisans et industriels comme notamment **Louis Pasteur, Christofle et Pierre et Marie Curie.**

C'est aussi aujourd'hui, un lieu de réflexion, d'échanges et de manifestations culturelles. L'Hôtel de l'Industrie offre un large éventail de salles. Nos salles peuvent accueillir tous vos événements professionnels: réunions, colloques, conférences, assemblées générales, remises de trophée, cocktails, accueil de délégations étrangères, défilés de mode, show-room, comme vos expositions et vos événements artistiques.

Olivier MOUSSON

A-t-on gardé la Mémoire...

de la « Mémoire de l'Eau »

par René GAYRARD

René GAYRARD

Normalien, Agrégé de Physique et Chimie
Pionnier de l'Informatique (dès 1960 !)
Ingénieur Nucléaire, etc...
Professeur Honoraire de
l'Institut National Polytechnique de Toulouse
Professeur à «Sup 'Aéro» à 24 ans, pendant 25 ans
Médaille d'Or de la S.E.P.

(par Louis Leprince Ringuet), etc...

C'était au début des années 90 ; il y a donc plus de 20 ans maintenant. **Monsieur Jacques Benveniste**, chercheur en Biologie et Sciences Connexes, avait lancé cette idée qui avait parue tout à fait impensable aux Scientifiques Positivistes qui aiment bien avoir des « faits patents » pour prendre leurs décisions.

On ne peut pas le leur reprocher ; mais, ainsi, l'idée n'a pas fait long feu et Benveniste, atteint d'un cancer, pas davantage. Alors, pourquoi reprendre ce problème à 78 ans passés et avec peu d'années pour vous accompagner les uns et les autres ? Peut-être parce que l'idée de ce « chercheur », quoique uniquement basée sur une intuition, ainsi qu'il me l'avait dit au téléphone, méritait éventuellement un peu plus d'attention. Tant de choses dans l'Histoire des Humains et j'ai des raisons, au moins généalogiques de connaître assez bien, dont sur les deux derniers millénaires (!) Tant de choses ont commencé par de simples intuitions, paraissant arbitraire et justifiées ensuite par des réalités et preuves logiques... ; alors, pourquoi pas ?

C'est vrai que la « proposition Benveniste » pouvait apparaître complètement farfelue, d'autant que, n'étant pas « chimiste », il n'avait rien pour la soutenir.

Bien plus, le petit article que j'avais consacré à son idée dans une petite revue, aujourd'hui disparue (mais alors déposée à la Bibliothèque Nationale) et que je lui avais adressée, n'avait éveillé chez lui de réaction particulière ; ce qu'il m'avait dit honnêtement en mentionnant son incompétence en Chimie Pure (il n'est pas le seul !). J'ai quand même conservé cet article de cinq pages imprimées, y compris la présentation

que j'en avais faite, et j'en fais ici un résumé des idées.

Ceci étant, il faut d'abord savoir, mais je n'avais pas mentionné la chose à l'époque, que, dans les années 72-73-74, je m'étais particulièrement intéressé aux Graphes et Réseaux Mathématiques (particulièrement utiles en Informatique ...) et que les Grandes Molécules Covalentes de la « Chimie Organique », dont médicinale, m'étaient apparues comme une possible représentation de la chose. J'avais alors écrit quelque 200 pages et plus, petit interligne (5mm ...) qu'il me faudra réécrire pour les rendre lisibles et que Jean Pierre Laurent, adjoint du **Professeur Gallais** de l'Institut de France, à la Direction Nationale du «Laboratoire de Coordination» du CNRS, avait eu le courage de lire en entier et d'en discuter avec moi ensuite . C'était la 1^{ère} fois que ce point de vue « Graphes » était envisagé par des chimistes. Dès lors, l'idée circula dans l'ensemble du Laboratoire National et ses diverses antennes (comme la Notion de Ciblage depuis 79-80, cette fois dans les publics..) participant alors à l'émergence de la notion de chimie Structurale et surtout, mettant en évidence la possibilité de divers modes de réactions selon les dispositions dans l'espace tridimensionnel apparent... Ainsi, par exemple, si un groupement d'Atomes, caractéristique d'une fonction chimique, se trouve enfermé dans une « nappe moléculaire », il ne peut réagir. Il faut d'abord provoquer l'ouverture de la « nappe moléculaire » ; ce que l'on fit pour les Colles et bien d'autres applications. Mais, si l'idée avait circulé jusqu'à Paris, on en avait oublié l'auteur, comme cela arrive souvent, et en divers domaines,

ainsi que le notait déjà Jean Baptiste Poquelin :
« il n'est bon bec que de Paris »
Ceci étant, en conservant cette idée générale, on peut alors se demander si l'Homéopathie qui avait conduit Jacques Benveniste à envisager « une Mémoire de l'Eau », ne serait pas liée à une sorte de « piègeage » des « intrusions nocives » par des formes moléculaires adaptées, formant « moules » pour les « objets intrus » que l'on veut éliminer ? En effet, si je ne suis pas trop mal informé, dans les préparations homéopathiques, on introduit le « poison », dont on veut plus tard se débarrasser, après avoir fait de très nombreuses dilutions lentes successives, telles qu'il ne peut guère en rester . C'est avec ces dilutions finales que l'on traite le malade et la maladie venue du poison. Alors, ne serait-ce pas, finalement, un « piègeage » par la solution et les « moules » qu'elle contient, des objets néfastes présents dans l'organisme malade ? Une sorte de « nettoyage interne » du corps par ces toutes petites pilules solubles. Mais, est-ce vraiment possible ? Si c'était le cas, bien des maladies, dont certaines graves, pour lesquelles on n'a pas de médicaments efficaces, pourraient être soignées et cela expliquerait aussi la peine de se repencher, sans passion cette fois, sur l'article de Jacques Benveniste.
Mais l'Eau, allez-vous dire, c'est des petites molécules « H-O-H ». Eh bien, oui et non. Car, à l'état liquide, ces petites molécules sont groupées dans des « amas moléculaires » par attractions électriques entre atome d'oxygène de l'une et d'hydrogène de l'autre, que les chimistes appellent « liaison hydrogène », dont les forces ne sont pas négligeables vis-à-vis des liaisons

dites covalentes au sein des molécules (un tiers environ). Ainsi, à la température dite ordinaire, soit vers 20° Celsius, les amas moléculaires contiennent de 200 à 300 mille molécules. Ce sont les Métallurgistes (je le suis aussi un peu) qui, les premiers, se sont penchés sur ce problème au sujet de la « trempée des aciers ».

Outre que cela mène à réviser nos idées sur les phénomènes d'électrolyse et les théories associées, on sait désormais qu'il faut concevoir l'eau liquide en tant que « mouvement brownien » de ces amas de plus en plus petits en montant la température. Mais aux températures usuelles, ces amas de tant de milliers de molécules, sont largement équivalents, d'un point de vue structural, aux Grandes Molécules que j'avais considérées, il y a quelque quarante ans avec mes « Graphes Mathématiques Relationnels ».

Alors, peut-être devrait-on se pencher sur ces fameuses dilutions lentes pour voir si elles conservent ou non les « moules », ou mieux, peuvent les induire entre amas, comme le germe cristallin de Pasteur induit les structures cristallines. Certes, je n'ai pas dit ici que les idées principales à vérifier, mais ça en vaut peut-être la peine. Et il y aurait bien d'autres choses à examiner, dont par exemple le maximum de densité de l'eau, vers 4° C, quand elle est salée, qui fixe la température du fond des océans, etc...

Si l'on est intéressé, on peut toujours nous écrire et j'essayerai de répondre aux interrogations des uns et des autres.

A Port Leucate, le 21 août 2014, **René Gayard**
Vice-président SEP devenu Délégué Général à la Présidence
(Cause éloignement géographique)

Coup de gueule du Président

De génération en génération, en France, l'éducation permissive évoluait, comme l'assistantanat prenait de l'importance.

L'assistantanat étant une sorte d'action sociale pratiquée sans discernement, violant les recommandations de Michel Rocard, quand il était Premier Ministre, « La France ne peut pas supporter sur ses seules épaules toute la misère du Monde »

Pierre CHANDINE-MARTIEL

Pierre Robert CLAVE

Qui a eu pour arrière Grand Père Léon Clavé (1824/1896), a eu l'avantage de bien connaître le secteur Public ou il a œuvré comme chef de division technique et commerciale pendant 16 ans avant de passer, pour 26 ans, dans le secteur privé, chez **Thomson Houston** ou il était cadre technique, avant d'être Directeur technique de deux PME du même groupe.

Il est administrateur de la S.E.P. et de diverses associations sociales, communales ou privées.

Il est Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques

LE TANNAGE DES PEAUX ET SON EVOLUTION



Symbole

Evoquer, bien que trop brièvement, la mémoire de la tannerie, c'est explicitement aborder une industrie française qui fut très florissante grâce aux progrès en chimie et à des hommes déterminés : ils vont innover et entreprendre.

L'un de ces derniers est mon Arrière Grand Père **Clavé Léon** (1824/1896).

Les archives montrent qu'il agissait dans un esprit de progrès, pour l'intérêt général, non seulement dans son cadre industriel, pour les économies, locale et nationale, mais aussi dans le soutien social aux tanneurs.

Voici, tout d'abord, les origines du traitement de la peau, pour la conserver. L'observation de la nature, par des voyageurs, a été vitale. Des opportunités de la vie puis les compétences de scientifiques, chimistes, industriels, ont permis cette évolution.

Le tannage des peaux, pourquoi et comment ?

Avant de répondre, voici, en premier lieu, une des définitions « le tannage a pour objet de transformer une peau en cuir ; c'est-à-dire en un corps nouveau imputrescible composé de tanin combiné à la matière animale, d'une manière indissoluble » (dictionnaire Encyclopédique et Biographique de l'Industrie et des Arts Industriel – E.O. Mami 1888).

A l'époque de la préhistoire, les humains n'avaient que peu de choix pour se protéger du froid, autrement qu'en se revêtant de la peau des animaux qu'ils avaient tués pour se nourrir. Pour conserver ce vêtement, mais vraisemblablement certainement aussi l'odeur, la méthode était rudimentaire. Elle consistait à présenter les peaux au-dessus d'un foyer ... méthode encore employée en 1888, par les Baskirs (Russie).

Successivement le traitement se « modernisa » en les gorgeant de lait aigri, d'urine, avant de se servir de tanins naturels (écorces de plus de 6 espèces de chênes, en France ...) puis chimiques. Il va de soi que les travaux, totalement manuels à l'époque où les peaux restaient plus d'une année en baignant dans une solution tannante contenue dans les fosses enterrées, se sont progressivement industrialisés, grâce à la chimie et à l'utilisation de machines, de plus en plus robotisées. Certains tanneurs réduisirent ce temps de traitement pour réduire le coût de Taxes importantes.

Maintenant, pour tanner, il s'agit plus de jours, que de mois et d'années ...

Quelles sont les techniques modernes ayant évolué aussi considérablement pour obtenir un même produit. Faudrait-il éviter cependant de comparer la qualité du cuir à travers les époques !

Une anecdote va expliquer l'origine de ces *tannâtes*, trouvés à profusion dans la nature ...

Au préalable, en voici une définition : « *le tannin, ou acide tannique est un corps solide incolore ou très légèrement jaunâtre, inodore, incristallisable, d'une saveur très astringente, très soluble dans l'eau, moins dans l'alcool et l'éther* ».

L'évêque Bartholomé De Las Casas, qui parcourait toutes les régions d'Amérique du Sud au cours du XVIème siècle, s'émerveilla de la qualité des « cuirs fins » produits au Mexique. Le botaniste suédois Olav Rudbeck remarqua une étrange transformation de la peau brute utilisée par les gardiens de troupeaux de la Vallée Del Casa. Les lanières de leurs lassos prenaient un vert noir, restaient flexibles et résistantes aux déchirures.

Pour cela, il suffisait de les enrouler pendant « un certain temps » autour de buissons nommés Lapachos Negros (Biguoniacé).

Des jésuites, également d'Amérique du Sud, découvrirent des plantes contenant des substances tannantes : par exemple l'écorce de Persea, de Quabracho...

Le tannage préindustriel était lancé !

Nous étions déjà bien loin du feu de bois. J'allais cependant oublier de rappeler le « tannage » aux excréments de chien, tout particulièrement usité en Turquie. C'est ainsi que ces « bons toutous », bien que propageant, entre autres, la terrible maladie de la rage, étaient très protégés ! Encore un effort d'observation.

Cette fois, le progrès est décisif pour le tannage industriel.

En effet, fortuitement vers 1880, encore en Amérique, un fabricant de corset, Auguste Schultz ; remarqua que les baleines en fer rouillaient à cause des balconnets confectionnés en peau. Ancien teinturier, il s'ingénia à tremper les peaux dans une solution de bichromate, puis dans une autre peu acidifiée.

Ce progrès décisif ouvrait le principe du tannage au chrome, évidemment moins « écologique ». Le cuir devenait le produit par excellence, pour chausser civils et militaires, équiper la cavalerie puis créer des produits de luxe pour le voyage, mais aussi les trousseaux d'écolier, les serviettes des hommes, l'habillage intérieur des autos ...

Les immenses hangars réservés au stockage des écorces de chêne, autre produit tannant, se vidèrent au profit de magasins abritant quelques fûts de produits chimiques ...

C'est le moment de vous livrer quelques termes du vocabulaire technique professionnel, sans vous « tanner » et importuner le lecteur avec une multitude de définitions.

- **L'écharnage** : enlever avec un couteau spécial à deux poignées, la graisse du dessous de la peau.
- **L'ébourrage** : enlever le poil des peaux, après le chaulage, c'est dire un séjour dans un bain de sulfure de soude.
- **Le corroyeur** : va ramollir le cuir, l'adoucir, le fouler avec une bigorne, pour le drayage (*affinage, fleur / croûte*), compresser avec une paumelle afin de la grainer (*relier en faux porc, crocodile ...*) après l'avoir étiré pour lui donner une épaisseur uniforme puis le palissonner (*assouplissement*) ou le refendre (*séparation de la fleur et de la croûte*).

Eventuellement, le cuir sera *teint et lissé* !

- **La motte** : déchets de cuirs comprimés, servant de combustible pour les foyers familiaux (*le recyclage n'est pas toujours une nouveauté*) !



Mais, déjà en 1908, des auteurs de livres vont annoncer le glas économique, prévisible pour la tannerie française. La Première Guerre Mondiale 1914/1918 et son second et terrible deuxième épisode en 1939/1945 mais, entre-temps, la crise de 1927, puis la concurrence outre Atlantique et ailleurs depuis, accéléreront la baisse de la production nationale et trop rapidement la fermeture de nombreuses tanneries, en FRANCE.

Henri 1^{er} Comte de Champagne, dit le Libéral, encouragea le commerce et l'industrie (*Ernest Dessaint 1908*). Il créa les moyens pour développer le tannage des peaux. Il n'est plus présent pour apporter sa clairvoyance économique et industrielle ...

Evoquons ces hommes de caractère que rien, à cette époque, ne semblait arrêter dans leur détermination.

Nous pouvons comparer leur opiniâtreté à celle des navigateurs aux siècles précédents et pourquoi pas aux pilotes d'essais, astronautes, aéronautes de maintenant !

Celui que je souhaite présenter est fils de quincaillier. Marié en 1847 à Paris, avec une fille de tanneur, de Coulommiers, Mademoiselle Bertrand, il devient tanneur ...

A cette époque, dans cette profession de la tannerie, les accidents de travail sont nombreux et graves. Il va développer pour la mutualiser une « *mini sécurité sociale* » qui indemniser les malades et accidentés.

Il veut rassembler les établissements des artisans dans des usines. Le cuir français, celui de « *ses usines* » doit être connu à l'étranger et donc communiquer...

Ainsi, cette industrie sera, pendant un grand moment, le seul support économique local.

Il ira exposer dans les Expositions Universelles de Vienne (1873), Philadelphie (1876), Paris (1878), Melbourne (1880) et sera membre des Jurys dédiés à l'attribution des récompenses : Amsterdam (1883), Anvers (1885), Barcelone (1888), Paris (1889).

Il sera élu vice-président du Syndicat Général de l'Industrie des Cuirs et Peaux et décoré dans les Ordres de la Légion d'Honneur, du Nicham, du Cambodge.

Heureusement, son fils, Lucien, après un stage aux USA, sur le tannage moderne, va gérer les entreprises, pendant vraisemblablement de longues absences

Cela ne l'empêchera pas d'être élu Conseiller d'arrondissement, Sous-préfet intérimaire, Conseiller Général, Maire.

Laissez-moi vous conter une anecdote actuellement inconcevable, avec le portables, le GPS, internet, il a été fâché avec un ami qui lui reprochait de se moquer de lui, en faisant croire qu'ils parlait, par « *ce fil* » à un client situé à l'autre bout de la ville !

Vous avez déjà compris que, sans diminuer mon admiration pour courage de mes autres Paris, je suis très fier d'évoquer la mémoire de mon arrière-Grand-Père, Léon Clavé.

Il se faisait appeler Clavé Bertrand (*même dans des documents officiels, corrigé parfois par la suite*), en hommage à son épouse qui lui avait permis d'entrer dans cette vie intense d'un tanneur.

N'est-ce pas une marque moderne de « *Progrès* » !

Je possède, entre autres, sa carte d'entrée au salon de Philadelphie (1876). Un peu après la Guerre 1939/1945, la dernière tannerie de Coulommiers / Mouroux (77) du Moulin Trochard, ferme ... J'y suis né ...

Pour ne pas trop personnaliser cette « *évolution du tannage* », je ne m'autorise pas à prolonger plus avant, ce texte sur les traitements du « *gros cuir* » et ceux des « *cuirs exotiques* » (*serpents, crocodiles, lézards*) mis en place, en 1928, par Jean Clavé.

Mon père voulait sauver la dernière tannerie. La mode aurait pu l'aider, le destin, ne l'a pas voulu. Je trouve souhaitable de situer chronologiquement cette période, par quelques événements, parmi des milliers, afin de rappeler l'environnement culturel, technique et politique de Léon Clavé / Bertrand, au cours de sa vie (*sources diverses*) :

- 1825 : Faraday découvre le benzène
- 1826 : Hector Berlioz écrit « la Symphonie Fantastique »
- 1827 : Un allemand, G.S. Ohm définit le courant électrique, la tension et la résistance
- 1833 : 1^{ère} traversée de l'Atlantique par un bateau à vapeur
- 1836 : Charles X succède à Louis XVIII



Usine du moulin Trochard



- 1848 : Deuxième République
- 1858 : 1^{er} Câble transatlantique de communications entre l'Angleterre et les USA
- 1860 : 1^{er} tramway tiré par des chevaux, circulant à Londres
- 1869 : Inauguration du Canal de Suez (dix ans de travaux)
- 1870 : Guerre Franco -Prussienne – Fin du Second Empire pour la 3^{ème} République
- 1871 : Soulèvement de la Commune de Paris
Adoption de la journée de travail de 10 heures
- 1873 : Création de la 1^{ère} machine à écrire commercialisable (USA)
A Vienne, faillite bancaire et crise économique internationale
- 1876 : Dissolution à Philadelphie de l'Association Internationale des Travailleurs
- 1879 : Tomas Edison invente l'ampoule électrique à incandescence
- 1880 : 1^{ère} célébration de la Fête Nationale du 14 juillet 1790
- 1883 : Inauguration à Paris de l'Orient Express – Les USA reçoivent la Statue de la Liberté
- 1886 : Tous les prétendants au trône monarchique sont expulsés de France
- 1888 : La Russie s'adresse à la France et non à l'Allemagne pour lancer un emprunt ...
L'anglais DUNLOP invente le pneumatique – Le Canal de Suez est ouvert à toutes les nationalités
- 1889 : Dans l'Art Graphique : création de la « *Bande Dessinée* »
- 1896 : 1^{ère} projection publique cinématographique aux USA

Le fougueux Grand Morin, entraînant une turbine, produisait la force motrice aux machines ainsi qu'à travers une génératrice, le courant électrique 117 volts.

Il n'est maintenant, dans ce secteur, qu'un cours d'eau encombré de débris et d'îlots plantés d'arbustes sauvages et de roseaux. J'ai peine à le voir si écologiquement transformé ... L'ordonnance d'août 1669 (*Eaux et Forêts*) renouvelée au cours des siècles, est oubliée !

Que dire aussi de ceux qui, constituant la corporation des tanneurs depuis l'année 1500, écharnaient, enfournaient les peaux dans les foulons (*Tonneaux*) ; ceux qui se trouvaient dans cet environnement chaud, humide et mal odorant ou dans l'entrelacement de courroies permettant la transmission de la force motrices aux machines ?

Sans l'esprit d'une nostalgie obtuse, j'estime que leur habileté et courageuse abnégation, ne doivent être négligés dans aucune des mémoires.

La tannerie avait résisté à de nombreuses tragédies, principalement entre 1350 et 1446. Il s'avère que ce n'est plus le cas. L'importation l'emporte largement sur l'exportation par une vingtaine d'usines seulement, encore en France (*Coulommiers en 1791 : 33 établissements artisanaux*).

Je termine, pour perpétuer le progrès, non sur des regrets, mais sur l'espoir incorrigible de jours meilleurs pour des industries salutaires à l'économie nationale, dans l'interdépendance mondiale qui, sans la compétence de professionnels dévoués à l'intérêt général, pourraient disparaître ...

Pierre Robert Clavé (juin 2014)

Courrier des Lecteurs — Mise au point de notre Président

Plus par téléphone et par mail que par lettre, un ancien numéro de la tribune a suscité des réactions généralement positives. Une exception : la comparaison entre Américains du Nord et les Français « entre les deux pays, point commun : un amalgame d'ethnies » que les premiers supportent peut-être mieux que les seconds. « Les premiers sont croyants, pratiquant, patriotes » (Ils ont fait une « race » en moins de 100 ans: America first). Les Français n'ont plus les mêmes caractéristiques.

« Race » avait été mis entre guillemets. Aucun des deux pays ne peut se prévaloir d'appartenir à une race telle quelle est définie. Si nous ne sommes pas puristes, nous ne sommes pas racistes pour autant et nous ne pensons pas que le texte permettait d'en douter. Pour nous, c'est tous les citoyens, toutes les ethnies, toutes les religions, les différentes couleurs de peau, qui ont les mêmes droits et les mêmes devoirs (dont, s'ils sont footballeurs, dans l'équipe de France, celui de chanter l'hymne National..)

Pierre CHANOINE-MARTIEL

Société d'Encouragement au Progrès
INITIATIVE - RESPONSABILITÉ - PROGRÈS
C'est n'être bon à rien que n'être bon qu'à soi (Voltaire)
Les devoirs sans les droits, c'est l'esclavagisme
Les droits sans les devoirs, c'est l'égoïsme

MEMBRES FONDATEURS

- M. Albert LEBRUN**, qui sera Président de la République
- M. Paul PAINLEVE**, mathématicien, qui sera Président du Conseil des Ministres
- M. Louis CAILLETET**, physicien, membre de l'Institut
- MM. Les frères LUMIERE**, inventeurs du cinématographe
- M. Edouard BELIN**, inventeur de la phototélégraphie et de la téléautographie
- M. Edouard BRANLY**, pionnier de la T.S.F.

LES RAISONS D'ÊTRE DE LA S.E.P.

Origine note de 2005

L'Europe exporte vers la Chine 3 fois moins qu'elle ne lui importe : 60 milliards contre 180. Comment va la France ... ? Victime des ses habitudes, elle a besoin de se réformer. 76% des Français interrogés, estimaient qu'il convenait de réformer fondamentalement certaines activités françaises, ce qui permettrait d'avoir des coûts de production plus proches de la compétitivité. Mais il y a une réserve: «on ne touche pas à mes avantages acquis», définis lors d'une époque révolue, quand la pénibilité n'était pas une éventualité.

Les maux de la France trouvent, pour la plupart, leur origine dans l'état d'esprit de trop de Français. Le Grenelle de l'Environnement a mis en évidence des anomalies, trop longtemps ignorées, qui ont rendu au Français sa lucidité ancestrale...

Aujourd'hui, dès l'école maternelle, et pendant toute sa scolarité, il conviendrait de former l'état d'esprit du citoyen de demain, afin que, sans effort, naturellement, il respecte les autres, les lois, les règles, la nature. Cette réforme ne coûterait pas cher si corps enseignant et parents d'élèves étaient tous conscients de ce que la Recherche de l'intérêt général est le plus sûr garant de la consolidation de l'intérêt personnel.

Le Corps enseignant enseigne : le 11 novembre 1998, lors d'un sondage chez les adolescents 72 % des interrogés ne savaient pas pourquoi ce jour était férié...

Quant à l'éducation, le rôle des parents fut direct et important ; aujourd'hui, il est supplanté par des télévisions toujours prêtes à se dévouer pour inciter l'interrogé à se plaindre et à revendiquer.

Oublier les devoirs pour ne penser qu'aux droits (revendiqués par des syndicats démagogues en quête de clientèle qui incitent à l'affrontement) c'est créer l'indifférence aux conséquences, que ceux-ci provoquent à long terme. Cet état d'esprit a coûté la vie au pavillon français du Paquebot France ; la marine étrangère a trouvé d'autres ports, hors de France.

La constitution a rendu la grève légale. En conséquence, elle devrait ne pouvoir s'exprimer qu'après un vote secret.

On a trop souvent recours aux délocalisations rendues quelquefois indispensables, parce qu'on n'a pas cru qu'elles le deviendraient, ce qui permettait de vivre, mal, d'expédients, genre cachet qui calme la douleur, sans se soucier de rechercher l'origine. Si l'on part du principe que l'Entreprise doit ménager ses actionnaires pour les fidéliser, il n'est pas normal que le dividende profite de conditions indécentes pour s'enfler spectaculairement ; à cause d'une délocalisation vers des pays où la main-d'œuvre coûte 10 fois moins cher. L'Europe ? Les frontières? Nous ne nous battons pas à armes égales.

Un rapprochement Entreprise-Employé est souhaitable sur la base de : tout travail mérite salaire, tout salaire mérite travail. Au lieu de se regarder en ennemis, les deux parties devraient se rapprocher, se concerter; c'est aussi cela la «participation».

Nous sommes humanistes, universalistes, mais la France ne pourra pas exercer son influence, si elle ne retrouve pas son auréole d'il y a un siècle, conséquence d'un état d'esprit français, où conscience professionnelle et Recherche créaient le PROGRÈS. Ainsi les droits de l'homme de René Cassin, sexagénaires, profitant d'une vigueur renouvelée, seraient mieux perçus dans le pays où le charbon est inépuisable et son extraction presque gratuite à 2 dollars/jour.

La solidarité qui s'exerce à sens unique est le fruit d'un égoïsme envahissant qui rend impossible toute vie en société.

D'autre part, l'explosion démographique mondiale est plus que préoccupante. Elle tolère des naissances là où le sol ne peut produire la nourriture indispensable à la vie. L'I.V.G. c'est l'acte brutal, parce qu'il n'y a pas eu contraception.

Le jour où ceux, qui peuvent et doivent le faire, se soucieront de la prévention et l'organiseront, bien des drames seront évités. Quel PROGRÈS pour l'humanité!

La Société d'Encouragement au PROGRÈS demeure soucieuse de sortir le **PROGRÈS** de l'oubli ; pas plus que la manne céleste, il n'atterrira pas sur notre Planète sans la conscience professionnelle, la Recherche, la préoccupation pour le sort de l'employé.

L'Education peut et se doit de ne pas laisser le futur citoyen pénétrer dans l'égoïsme et l'assistanat.

L'Etat d'esprit du Français s'est adapté à l'écologie, et à l'environnement. De même il se doit d'évoluer vers la nécessité de créer le PROGRÈS dont la France va avoir besoin, puisque son absence aggraverait la récession, génératrice de chômage.

Le passé a démontré que lors des guerres l'union de toutes les tendances politiques était indispensable pour vaincre. Nous devons gagner la guerre économique grâce à l'union et à la confiance. Notre poids sera d'autant plus déterminant pour aider l'Europe et l'Univers que nous aurons su vous convaincre.

Rendons la France compétitive (revoir ses coûts de production ?).

DEBOUT LA France L'EUROPE A BESOIN DE TOI !

Pierre CHANOINE-MARTIEL

Cotisations 2014 (En partie déductibles de vos impôts sur le revenu)

- | | | | |
|---------------------------------|-------|-------------------------------------|-------|
| o Membre actif : | 35 € | o Personne morale adhérente : | 100 € |
| o Membre à vie : | 350 € | o Membre bienfaiteur : | 70 € |
| o Membre donateur : | 52 € | o Membre bienfaiteur à vie : | 700 € |
| o Membre donateur à vie : | 520 € | | |

La Tribune du PROGRÈS

Toutes destinations françaises: Abonnement (4 numéros) 10 €, - Etranger: 15 €

Vous pouvez également offrir un abonnement à vos amis

Pour cotisation et/ou « La Tribune du Progrès »

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

La cotisation ne comprend pas l'abonnement à la Tribune du PROGRES

Si vous recevez notre revue trimestrielle sans avoir réglé l'abonnement, ce service gracieux cessera en 2014

Uniquement par chèque à l'ordre de la S.E.P. (ni espèces, ni mandat, ni lettre recommandée)

De l'étranger uniquement par virement (éviter les commissions de banque)

S. E. P.

Monsieur le Trésorier Général

12, allée des Saules - 91370 Verrières-le-Buisson

Je ne vous présenterai pas, une fois de plus, **François TARD**, notre poète, administrateur de la SEP, dont nous avons déjà publié quelques poèmes. J'ai, en toute indépendance, retenu le poème suivant, qui figure dans un recueil édité en 1993, intitulé : « **Trente-six chants d'ailes** »

René ARLERY

PROLÉGOMÈNES

Grands prix ou petits prix, palmes, médailles, croix,
Donnez-moi mes amis pour seule récompense
Licence de dire en mes vers ce que je pense,
Et gouailler, et goualer à pleine voix.

*

Oukases, décrets, bons mots, patenôtres
Font force caquets en nos basses-cours :
Chacun voudrait être entendu des autres,
Mais n'écoute rien que son seul discours.

*

Au gré de tes humeurs, ô Polymnie, avant
Que je ne prenne enfin la poudre d'escampette,
Espérant récolter, parfois, quelque tempête,
Au détour d'un beau vers j'aime semer le vent.

*

Tout est dit et redit, et l'on rime trop tard :
Je souhaite uniquement que me suive qui m'aime
Et, m'ayant lu, ne soit plus tout à fait le même.
Rostand prophétisait : mieux vaut jamais que... **Tard !**